

DIMANCHE 22 MARS 2026



2025 : Vainqueur – Toby CHATONNET (Team Bricquebec Cotentin)
Amelco Gohin

L'OLYMPIC CYCLISTE DE LOCMINE VOUS PRESENTE
LA 46^{ème} FLECHE DE LOCMINE

Souvenir Henri LE BRAS

EPREUVE FEDERALE
ELITE NATIONALE – OPEN 1

LES OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

☐ DIRECTION :

Président :	Arnaud ROBIN (06.09.38.57.94)
Secrétaire :	Stéphane LE CLAINCHE (06.89.33.39.49) laflechedelocmine@hotmail.com
Trésorier :	Bernard GUILLEMOT (07.63.12.56.56)

☐ COLLEGE DES ARBITRES :

Président du Jury :	BOUGEARD Corentin
Arbitre Titulaires 1 :	BIHOUEE Jérôme
Arbitre Titulaires 2 :	RIO Sébastien
Juge à l'arrivée :	TYMOIGNE Christian
Arbitre Moto 1 :	NAEL Hervé
Arbitre Moto 2 :	PHILIPPOT Olivier

☐ ORGANISATION :

Animateur :	Philippe LE MAIRE
Circuit itinéraire :	Joël LE YONDRE (06.50.34.70.95)
Moto-Info :	
Ardoisier :	Christian LE BELLEGO
Médecin :	Docteur Jean-Jacques Menuet
Liaison Radio VHF :	HERMINE SERVICE COURSE
Motos Sécurités :	MAS 56
Classements Grimpeurs et Primes :	Arbitres
Podium :	Amélie LORIC
Vidéo Finish :	André COUE
Responsable Dossards :	Arnaud Robin
Responsables Départ :	Robert CORFMAT, Dominique LORIC
Rédaction Classement Informatique :	Amélie LORIC
Voiture neutre n° 1 :	Hermine Course
Voiture neutre n° 2 :	OC Locminé
Ambulance :	Ambulance 56

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

La Flèche de Locminé est organisée par l'OC Locminé sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le DIMANCHE 22 MARS 2026.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est inscrite au calendrier FFC et est classée Fédérale Elite Nationale .

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- . Equipes Continentales UCI Françaises ;
- . Equipes Nationales* ;
- . Equipes étrangères régionales et de clubs* ;
- . Equipes FFC : coureurs Elites
 - Pôle ;
 - Equipes de Division Nationale,
 - Equipes des comités régionaux
 - Equipes des comités départementaux
 - Equipes de clubs

* un maximum de 3 équipes étrangères sera autorisé.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement FFC, étant donné que la participation individuelle est admise, le nombre de coureurs par équipes est limité à 10, une tolérance étant toutefois admise.

ARTICLE 4. PERMANENCE / DOSSARDS

DE 12H15 A 12H30 : REUNION DU COLLEGE ARBITRES

La permanence de départ pour les émargements se tient, le DIMANCHE 22 MARS 2026 de 12 h à 13 h 15 à Intermarché LOCMINE / MOREAC ZA Du Bronut).

Des enveloppes avec les dossards seront prévues pour les équipes de 5 et +. Pour les autres, les dossards seront retirés individuellement.

Les dossards et plaques ne sont à usage unique et doivent être retournés au podium d'arrivée.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres, est fixée à 12 h 30 et aura lieu à la mairie annexe de Locminé.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la radio VHF fréquence 157,4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 3 véhicules :

- . Voiture neutre n° 1 : Peugeot (Hermine Course)
- . Voiture neutre n° 2 : Peugeot (Gwendal Oliveux)

ARTICLE 7. DELAIS D'ARRIVEE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Arbitres, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS

Classement Meilleur Grimpeur

Le classement du Meilleur Grimpeur sera établi sur 4 grimpeurs à savoir :

- Km 30,5 lieu-dit La Haie en Billio.
- Km 46,1 lieu-dit Le Guerihuel.
- Km 68,3 Loperhet.
- Km 88,1 Peneralgal.

Points attribués à chaque classement : 6, 4, 2 et 1 pts au 4 premiers coureurs.

Dotations : **1) 80 €**

En cas d'égalité, les coureurs seront départagés par le classement de l'épreuve. Le vainqueur du classement doit être classé pour obtenir son prix.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

Classement Final : Grille 1220/25

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
197	146	122	98	85	73	61	49	43	37	30	24	18	15	14	14	14	14	12	11	11	9	9	9	9

Prix Spéciaux aux Open 1 : Grille 305/10

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix	62	53	46	38	26	21	18	15	14	12

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 1525 €.

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC et du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu derrière la Mairie, rue Jules Ferry à Locminé.

L'accès sera fléché.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

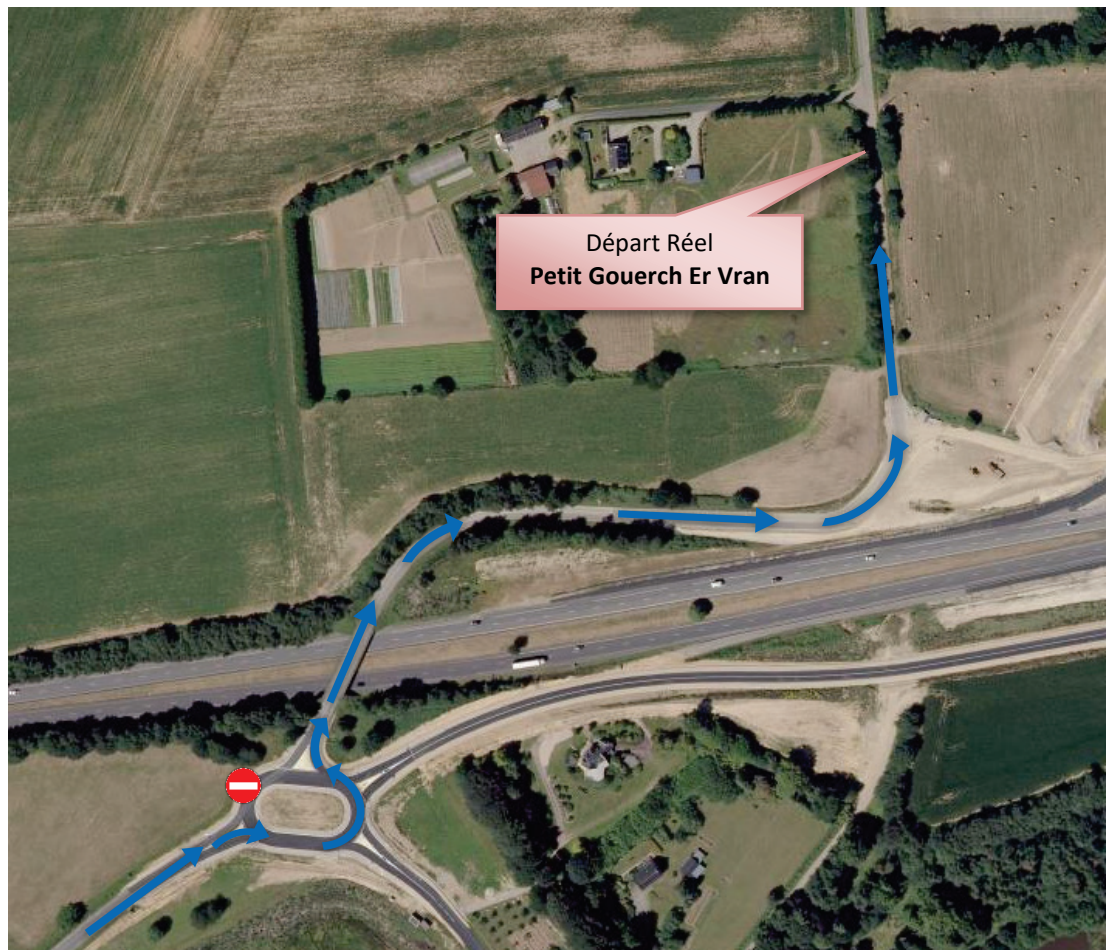
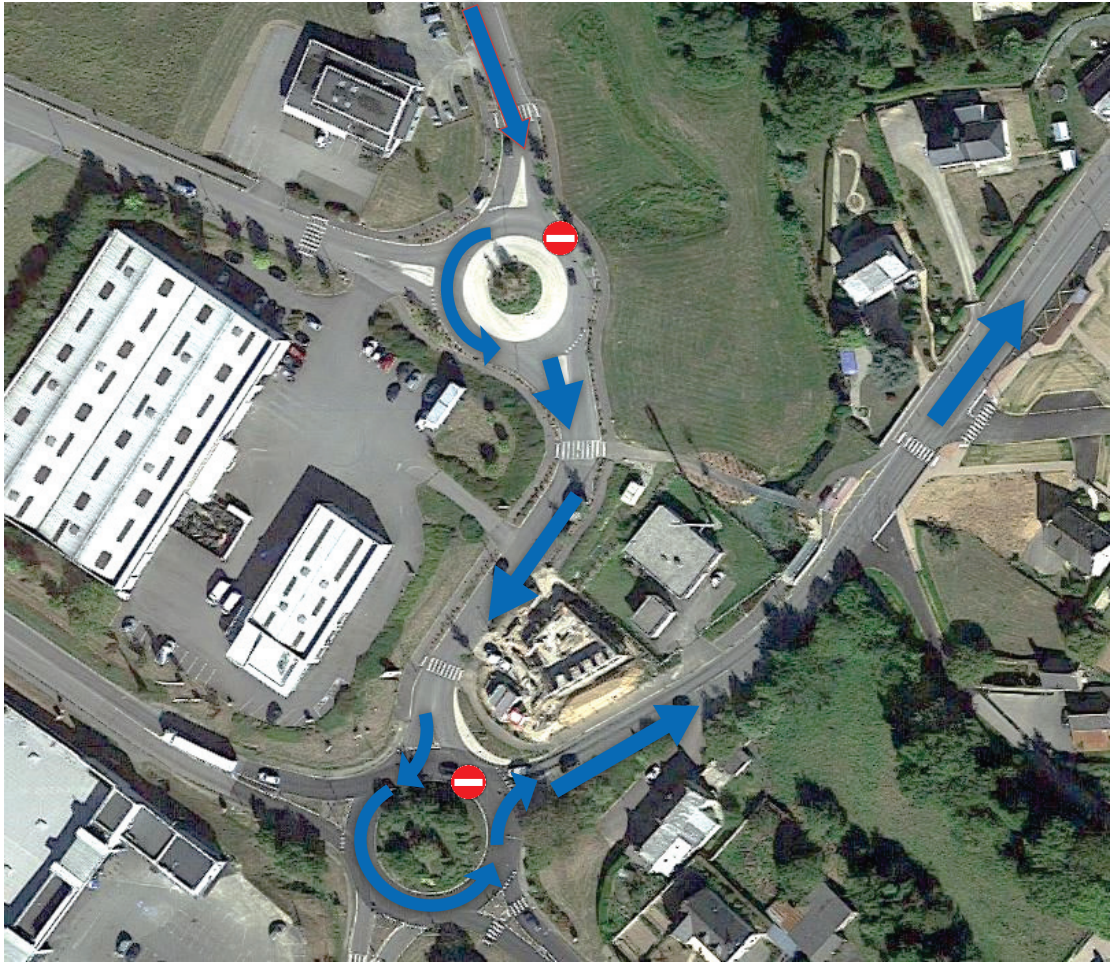
Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le 1^{er} coureur Open 1 de l'épreuve
- Le vainqueur du classement « Meilleur Grimpeur »

Ils se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après leur arrivée.

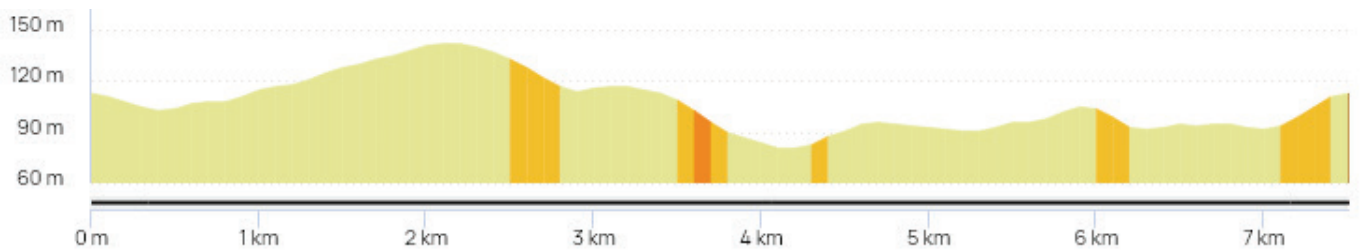
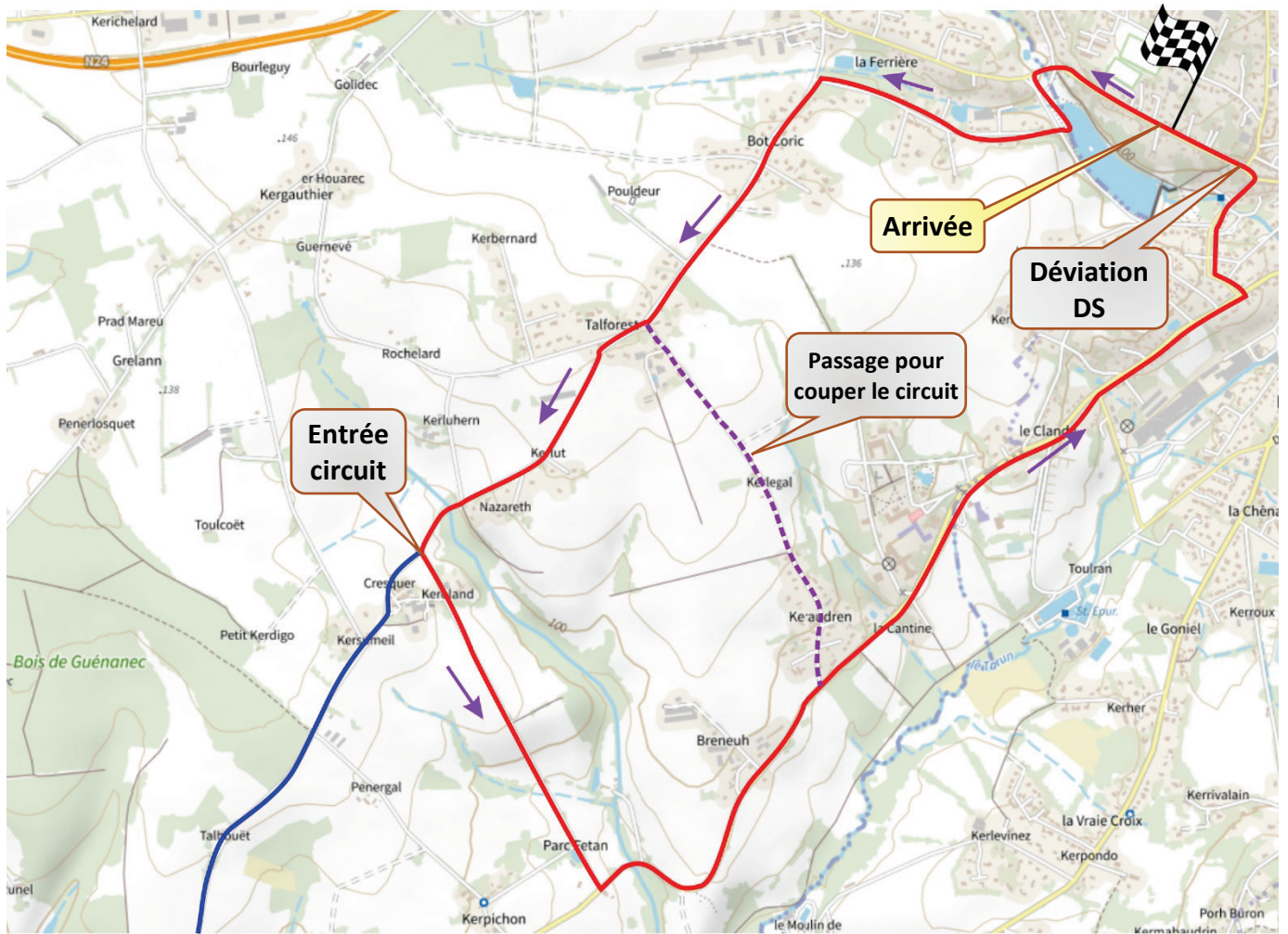
ARTICLE 12. PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



CIRCUIT FINAL DE LA FLECHE DE LOCMINE

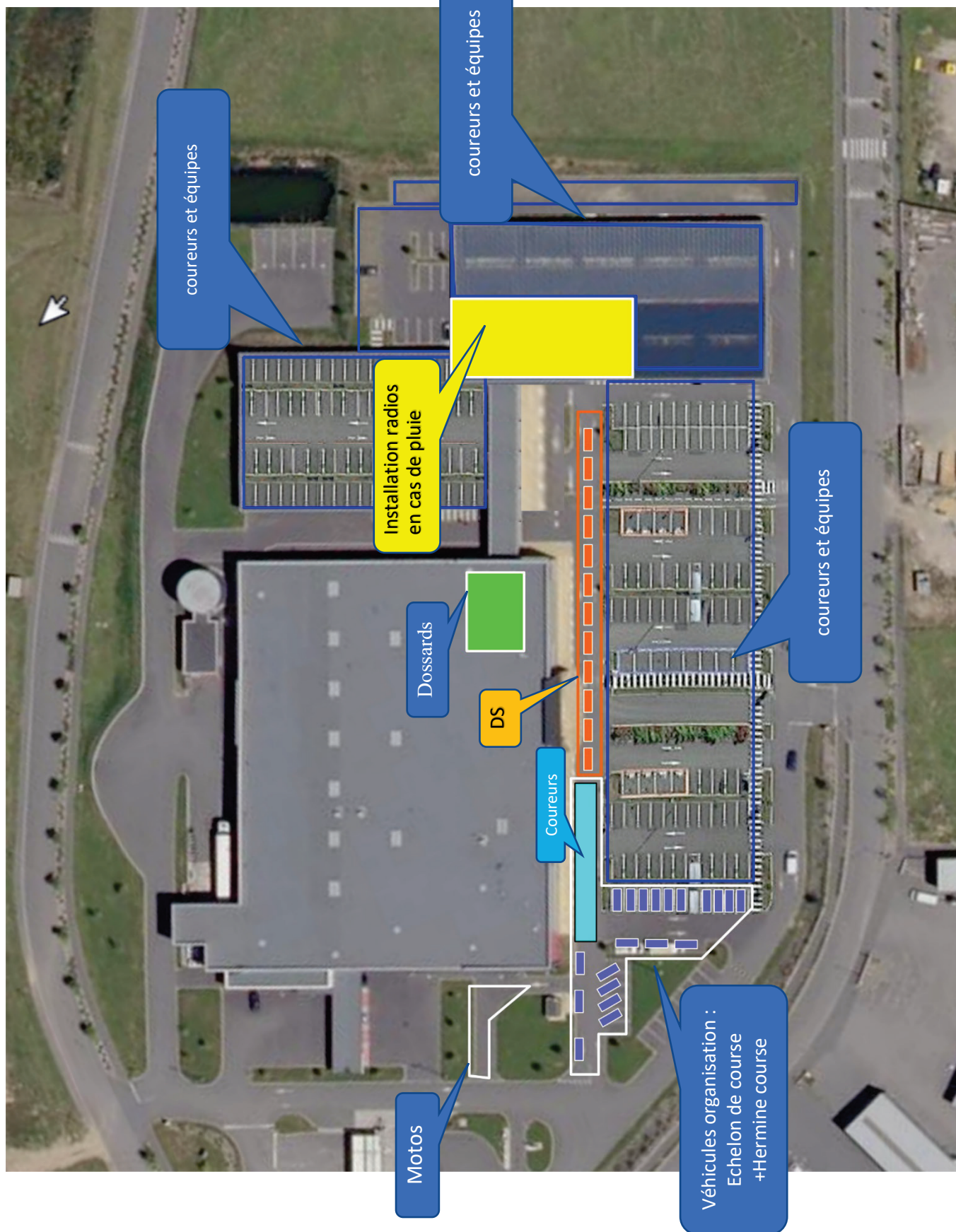
- 7 KM 500 -



FFC		Itinéraire course de la 46ème FLECHE DE LOCMINE			FFC	
DIMANCHE 22 MARS 2026						
Epreuve en ligne Elite 1, 2 et Open 1 organisée par l'Olympic Cycliste de Locminé						
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 42 km/h	Horaire à 44 km/h	
		Fait	Restant			
	Départ fictif - INTERMARCHÉ LOCMINE-MOREAC - Neutralisé à 25km/h	2,4		13:45	13h45	
D117	Direction Moréac vers départ réel au lieu-dit "prat Paul"					
C1	Rond-point Beaulieu contourné par la droite dir. Moréac, Bonvallon, Rue du Clandy					
C1	DEPART REEL au lieu dit "Petit Gouerch Er Vran"	0,0	153,0	13:50	13:50	
C1	Entrée MOREAC	1,3	152,2	13:52	13:52	
	Au rond-point, tout droit Rue de Goharnec	1,7	151,8	13:53	13:53	
C1	Traversée du lieu-dit Porh Neuf, direction Régigny	3,8	149,7	13:56	13:55	
C1	Traversée du lieu-dit "lojean"	7,8	145,7	14:01	14:01	
C1	Entrée REGUINY prendre 1ère à droite, rue du Lac	10,3	143,2	14:05	14:04	
D11	Au bout de la rue du Lac, au stop, prendre à droite la direction Radenac	11,1	142,4	14:06	14:05	
C1	A la chapelle st Fiacre, prendre à gauche, direction Radenac	12,9	140,6	14:09	14:08	
C1	Au panneau entrée RADENAC , aller tout droit	13,5	140,0	14:10	14:09	
D117	Dans le bourg, prendre à droite direction Moréac	13,9	139,6	14:10	14:09	
D11E	A la sortie du bourg de Radenac, prendre à gauche direction St Allouestre	14,6	138,9	14:11	14:10	
D117	Au bout de la route au stop, prendre à gauche, direction St Allouestre	15,3	138,2	14:12	14:11	
D11	Traversée du lieu-dit "La bottine"	16,7	136,8	14:14	14:13	
D724	Prendre à gauche, avant le pont de la RN24, route parallèle à la 4 voies vers Buléon	18,5	135,0	14:17	14:15	
D155	Entrée dans le lieu-dit "le Maigris", prendre à droite, passage au-dessus de la RN24, direction Guéhénno	21,8	131,7	14:21	14:20	
D165	Après le pont, prendre à gauche, direction Guéhénno	21,9	131,6	14:22	14:20	
D165	Au rond-point, prendre à droite, direction Guéhénno	22,2	131,3	14:22	14:21	
D165	Traversée du lieu-dit "Ste Anne" aller tout droit vers Guéhénno	23,6	129,9	14:24	14:22	
D165	Au panneau entrée GUEHENNO	26,5	127,0	14:28	14:26	
D 165	Au carrefour Josselin -ST Jean Brévelay, aller tout droit vers BILLIO	26,8	126,7	14:29	14:27	
D 165	Au bout de la route, prendre à droite direction BILLIO	27,0	126,5	14:29	14:27	
D 165	Au panneau entrée BILLIO , aller tout droit en direction PLUMELEC	30,0	123,5	14:33	14:31	
D 165	Après l'église, prendre à droite direction PLUMELEC vers le MG1	30,2	123,3	14:33	14:31	
D 165	▲ MG1 au lieu-dit La Haie	30,5	123,0	14:34	14:32	
D 126	Prendre à droite direction Plumelec, la direction du bourg vers l'église.	32,9	120,6	14:37	14:35	
D 126	A l'église, prendre à droite, puis à gauche la rue Cadoudal.	33,5	119,5	14:38	14:36	
	Prendre à droite Rue du Capitaine Marianne	33,5	120,0	14:38	14:36	
	Prendre à gauche Rue du Colonel Bourguoin	33,8	119,7	14:39	14:36	
D778	Prendre à droite direction ST JEAN BRÉVELAY	34,1	119,4	14:39	14:37	
	Prendre à gauche Rue Nd de la Salette	34,3	119,2	14:39	14:37	
D 126	Au rond-point de la rue de la Salette, prendre direction PLAUDREN.	34,6	118,9	14:39	14:37	
V 7	Traversée de la zone du PRASSUN en Plumelec vers PAUDREN	35,2	118,3	14:40	14:38	
C 6	Attention "DESCENTE TRÈS RAPIDE" sur 3 kms					
C 6	Passage sur LA CLAIE	37,8	115,7	14:44	14:42	
D 182	A Kermiser, prendre à droite la direction ST JEAN BRÉVELAY	42,6	110,9	14:51	14:48	

FFC		Itinéraire course de la 46ème FLECHE DE LOCMINE			FFC	
DIMANCHE 22 MARS 2026						
Epreuve en ligne Elite 1, 2 et Open 1 organisée par l'Olympic Cycliste de Locminé						
No Routes	Communes et villes traversées par la course	Kilométrage		Horaire à 42 km/h	Horaire à 44 km/h	
		Fait	Restant			
D 182	▲ MG2 au lieu-dit Le Guerihuel	46,1	107,4	14:56	14:53	
D182	Prendre à gauche vers Kerroux	46,2	107,3	14:56	14:53	
	Prendre à droite direction ST JEAN BRÉVELAY	48,1	105,4	14:59	14:56	
D778	Prendre à gauche	48,3	105,2	14:59	14:56	
	Prendre à gauche Parchican	48,7	104,8	15:00	14:57	
	A Kerguillerm, prendre à gauche la direction ST JEAN BRÉVELAY	51,0	102,5	15:03	15:00	
D181	A La mare au sel, prendre à droite direction COLPO	53,6	99,9	15:07	15:03	
	Au rond-point, prendre à droite direction COLPO	57,2	96,3	15:12	15:08	
D115	Au Rond-point, prendre à gauche et passer sous le pont. /!\ Le rond-point se prend à gauche	57,8	95,7	15:13	15:09	
D115	Au rond-point, prendre à droite direction Grand Champ	57,9	95,6	15:13	15:09	
D150	Au carrefour , aller tout droit, direction Grand Champ	58,0	95,5	15:13	15:09	
D150	Descente rapide et sinueuse au lieu-dit "Botségalo" (/!\ VIRAGE EPINGLE)	60,5	93,0	15:17	15:13	
D151	Prendre à droite - Rulano	62,7	90,8	15:20	15:16	
D152	Prendre à droite - Kerdelann	65,9	87,6	15:24	15:20	
D179	Traversée de Loperhet	66,8	86,7	15:26	15:21	
D179	A droite, début du 3ème grimpeur	67,0	86,5	15:26	15:22	
D179	▲ MG3	68,3	85,2	15:28	15:23	
D16	A la Barrière, prendre à gauche direction PLUVIGNER	69,1	84,4	15:29	15:24	
D779	Bieuzy-Lanvaux, prendre à droite direction CAMORS	74,0	79,5	15:36	15:31	
C2	Au carrefour lieu dit "Chanticoq" , prendre à droite la direction la Chapelle Neuve	75,8	77,7	15:39	15:34	
D189	/!\ Traversée du lieu-dit "Kergoasmat" direction la Chapelle Neuve	78,4	75,1	15:42	15:37	
D189	Entrée agglomération, au panneau la CHAPELLE NEUVE	81,7	71,8	15:47	15:42	
D117	A droite dans le centre prendre la direction PLUMELIN	81,9	71,6	15:47	15:42	
D117	Au panneau entrée agglomération PLUMELIN	86,0	67,5	15:53	15:48	
D117	Après l'église, aller tout droit	86,1	67,4	15:53	15:48	
D117	Au rond-point, aller tout droit	86,5	67,0	15:54	15:48	
D117	Après Kerfourchec, prendre à gauche - Talforest	86,9	66,6	15:54	15:49	
	▲ Au panneau Penegal MG4	88,2	65,3	15:56	15:51	
	Prendre à droite Keroland - ENTREE CIRCUIT	88,8	64,6	15:57	15:51	
	Descente rapide.					
D117	Prendre à gauche (/!\ VIRAGE A GAUCHE)	90,0	63,5	15:59	15:53	
D117	Prendre à gauche	92,6	60,9	16:03	15:57	
	Arrivée sur le circuit 7,5 km x 8 tours					
CT8	1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée	93,5	60,0	16:04	15:58	
CT7	2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	101,0	52,5	16:15	16:08	
CT6	3 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	108,5	45,0	16:25	16:18	
CT5	4 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	116,0	37,5	16:36	16:28	
CT4	5 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	123,5	30,0	16:47	16:39	
CT3	6 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	131,0	22,5	16:57	16:49	
CT2	7 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	138,5	15,0	17:08	16:59	
CT1	8 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée	146,0	7,5	17:19	17:09	
	ARRIVEE	153,5	0,0	17:30	17:20	

PARKING ET ZONE DE DEPART



PRECAUTIONS A PRENDRE

- /!\ Km 3,8 Moréac : du bas de la rue du Goharnec jusqu'au Bourg-neuf route étroite sur 1 km
- /!\ Km 34,7 ZA Prassun Plumelec vers Plaudren, descente rapide sur 3 km.
- /!\ Km 41,9 Au carrefour "Kermiser" prendre à droite vers St Jean Brévelay.
- /!\ Km 61 Descente rapide et sinueuse lieu-dit « Botségalo ». Virage en épingle à cheveux.
- /!\ Km 76 Après la montée de Bieuzy à droite direction la Chapelle-Neuve, sur 6 km route sinueuse et moins large.
- /!\ Km 86,5 Traversée de l'agglomération de Plumelin, îlot directionnel puis deux chicanes.

/!\ TOUS LES RONDS-POINTS SONT A PRENDRE PAR LA DROITE /!

LISTES DES HOPITAUX

- Hôpital CHUBERT (Centre Hospitalier Bretagne Atlantique)
20, boulevard Général Maurice Guillaudot
56000 VANNES
Téléphone :02 97 01 41 41 (accueil)
02 97 01 41 30 (Urgences)
- Centre Hospitalier de Noyal-Pontivy
Téléphone :02 97 28 40 40 (Accueil)



Palmarès de la Flèche

- | | | |
|-----------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| • 1980 : Jean-Paul MAHO | • 1995 : Freddy ARNAUD | • 2010 : Salva VILCHEZ |
| • 1981 : Alain ROCABOY | • 1996 : Mickaël BOULET | • 2011 : Étienne TORTELIER |
| • 1982 : H. JENSEN | • 1997 : Mickaël HACQUES | • 2012 : Régis GEFFROY |
| • 1983 : Dominique LE BON | • 1998 : Fabrice PELTIER | • 2013 : Fabrice SEIGNEUR |
| • 1984 : Roland LE CLERC | • 1999 : Fabrice SALANSON | • 2014 : Douglas DEWEY |
| • 1985 : Alain ROCABOY | • 2001 : Franck LAURANCE | • 2015 : Fabien GRELLIER |
| • 1986 : Philippe DALIBARD | • 2000 : Frédérique DELALANDE | • 2016 : Fabrice SEIGNEUR |
| • 1987 : Gilles GUÉGAN | • 2002 : Lilian JÉGOU | • 2017 : Émilien JEANNIÈRE |
| • 1988 : D. LE HUITOUZE | • 2003 : Samuel GICQUEL | • 2018 : Enzo BERNARD |
| • 1989 : D. LE HUITOUZE | • 2004 : Jean-Luc DELPECH | • 2019 : Jason TESSON |
| • 1990 : Philippe BRESSET | • 2005 : Timothée LE FRANÇOIS | • 2021 : Emilien JEANNIÈRE |
| • 1991 : Pascal LE TANNOU | • 2006 : Jérôme GUISENEUF | • 2022 : Jean-Louis LE NY |
| • 1992 : Marty JÉMISSON | • 2007 : Cyril NOËL | • 2023 : Pierre THIERRY |
| • 1993 : Rodolphe HENRY | • 2008 : Julien FOISNET | • 2024 : Tom MAINGUENAUD |
| • 1994 : Jean-Jacques HENRY | • 2009 : Salva VILCHEZ | • 2025 : Toby CHATONNET |